
Un écocide insidieux



La proposition de la Convention citoyenne propose d'introduire la notion de crime d'écocide en droit interne. Le projet de loi retient le délit d'écocide. Quoiqu'il en soit, comme le souligne Corine Lepage « le terme écocide comporte la racine « cide », laquelle vient du latin caedere qui signifie tuer. L'écocide consiste donc à tuer la maison ou l'écosystème. »

Si un écocide quotidien se déroule, il concerne le traitement réservé à l'arbre et aux haies bocagères, qui contrairement à l'image donnée, continuent d'être l'objet de destructions illégales et intentionnelles.

- Pourtant, le plan de relance retenu par l'État en février 2021 prévoit la plantation de 7 000 km de haies en deux ans.
- L'arbre et la haie constituent, entre autres, un élément reconnu d'adaptation climatique. Un kilomètre de haies stocke entre 3 et 5 tonnes de carbone par an !
- La déforestation, quelle que soit sa forme, est un ennemi pour le climat, l'agronomie, la biodiversité et pour les humains, y compris les agriculteurs.

L'appel national de



**STOP
À
L'ÉCOCIDE**

Arrêtons l'écocide de l'arbre, bien commun à prendre d'urgence en considération dans les politiques urbanistiques, agricoles, forestières, éducatives.

- **Nous invitons à signer massivement cette pétition :**
<http://chnq.it/JzYxvpzV>

Les constats

- ✓ Arrachages fréquents et récents dénoncés dans de nombreuses régions par la presse (derniers articles en date, mais ce type d'articles est récurrent : *Presse de la Manche*, 11/01/21 ; *Le Perche* 12/03/21). *Ouest-France* a fait un dossier (avantages de la haie, et non-respect) sur le sujet le 8 février 2021.
- ✓ Non-respect du droit par certains agriculteurs (zonage d'urbanisme avec classement, Zones Natura 2000, contrat avec l'État dans le cadre des subventions de l'UE). Peu de réactions d'élus locaux. Il est vrai qu'en zone rurale beaucoup d'agriculteurs le sont et le corporatisme est fort dans ce milieu.
- ✓ Non transparence des informations de la part de l'administration, sauf à ester en justice.
- ✓ Les sanctions sont-elles appliquées ? A priori très peu. Le travail des services concernés est d'ailleurs soumis à des pressions multiples.
- ✓ Importante demande sociétale favorable à l'arbre, relayée par les médias.
- ✓ Difficulté pour les associations locales d'être « entendues ».

- ✓ Autocensure des citoyens dans les communes rurales par peur de déclencher « la guerre » avec « les agriculteurs », suivant parfois en cela les conseils des élus locaux. Autocensure des agriculteurs qui déplorent ces arrachages massifs, par crainte des représailles. Le non-droit à la libre expression.

Notre carte de visite

L'association 3B (Bouchures, Bocage, Bourbonnais), située dans l'Allier, a pour objectif de préserver et valoriser le bocage bourbonnais, de favoriser l'économie locale et de lutter contre le changement climatique. 3B travaille en réseau avec les autres associations du territoire et organise des conférences scientifiques, un éco-festival. En 2021, 3B propose une formation de conseiller-médiateur, une exposition de plasticiens *Qu'est-ce qu'elle a ma Trogne ?* et dans le cadre d'un groupe national un inventaire sur les arbres têtards.

Notre cas

Nous sommes de plus en plus sollicités par les habitants du bocage, compte-tenu de sa dégradation. C'est le cas pour des arrachages massifs illégaux qui ont eu lieu récemment à Pierrefitte sur Loire (03). Pour ce dernier, nous avons saisi **l'Office français de la biodiversité**, car cet arrachage se situe en outre en zone Natura 2000 en bordure de la Loire. Leur inspecteur s'est rendu sur place. La **Direction départementale des territoires** aurait diligenté des contrôles. D'autres régions bocagères sont atteintes du même syndrome.

Après une étude du positionnement des chambres d'agriculture sur les politiques relatives à la haie, à l'agroforesterie, nous avons pris l'attache de la chambre d'agriculture de l'Allier en proposant d'organiser une rencontre scientifique pour ses adhérents, qui permettrait d'échanger des connaissances, de rassurer et de mettre en place des expérimentations. À ce jour nous **n'avons reçu aucune réponse** à notre demande adressée au Président et aux 12 membres du bureau en janvier 2021.

Nous avons saisi le Préfet et ses services (la DDT étant au service de TOUS les citoyens) pour organiser, sous son autorité, une rencontre avec l'ensemble des acteurs (agriculteurs, collectivités, syndicats...) pour réfléchir notamment au problème de gestion et d'entretien des haies et pour imaginer un système de compensation carbone. **Nous n'avons pas reçu de réponse à ce courrier recommandé.**

Notre alarme

Ayant tenté tout ce que nous pouvions, devant le découragement des uns, le désespoir des autres et face à un immobilisme silencieux, voire complice de cette situation, nous pensons que seule la presse a les moyens de déclencher le débat. Et d'apporter des réponses aux questions suivantes :

Annuellement :

- Combien de kilomètres arrachés pour combien de plantés ?
- Combien de kilomètres d'arrachages illégaux ?
- Quelles protections réelles pour les arbres et les haies bocagères ?
- Combien de sanctions ?
- Quelle transparence de l'information ?
- Quel contrôle citoyen ?

Contacts

Association 3B : <https://3ballier.wixsite.com>

Bernard Farinelli, co-président - 06 50 20 81 57 - bernard.farinelli@orange.fr

Guy Roche, co-président - 04 70 06 83 60 - guy.roche5@wanadoo.fr